

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 44 (1982)

Heft: 15

Rubrik: La CT 5 nous informe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des prochains numéros des renseignements plus précis sur ce que la direction de la firme entend par «services le livraison, d'entretien, de pièces de rechange et de réparation ainsi que la recherche et le développement concernant les produits Hürlimann». Jusqu'alors nous nous abstiendrons de tout commentaire. La Rédaction

Au sujet de l'activité de l'ASETA

La CT 5 nous informe

Il est difficile de croire que la Commission Technique 5 (énergies alternatives en l'agriculture) existe déjà depuis une année entière.

Quelques lecteurs ne se seront encore guère rendus compte de son existence, et d'autres se demandent peut-être s'il ne s'agit pas là d'un nouveau club d'initiés qui se réunissent de temps en temps sans que les membres ordinaires en retirent un avantage. Jusqu'à présent, nous avons effectivement très peu contribué à des travaux d'un intérêt général, mais cela ne signifie aucunement que nous nous sommes croisés les bras depuis l'assemblée constitutive du 1er décembre 1981; au contraire! Les travaux de la première année concernaient clairement le thème «Procuration d'informations». Avant d'entreprendre un travail de nature à la fois pratique et politique, il va de soi que l'on devrait tout d'abord s'informer sur l'état actuel des choses. C'est dans cette intention que nous avons conduit trois enquêtes, soit une première sur le thème «Coupages chaleur-force actionnés au biogaz», une deuxième sur le thème «Collecteurs solaires pour l'aération du foin en grange» et finalement une troisième qui avait pour but d'élucider la question de savoir si et en quelle mesure la construction d'installations d'énergie alternative était subventionnée par les cantons.

Les résultats de ces enquêtes vous seront communiqués dans ce numéro et les premiers numéros de l'année prochaine.

Un autre point essentiel auquel nous avons attribué beaucoup d'importance lors de nos trois premières séances concernait la création d'un poste d'information sur le rôle de l'énergie renouvelable dans l'agriculture. Cette nouvelle tâche a été attribuée à un nouveau collaborateur, Monsieur U. Helbling. Il s'agira de procéder sur la demande de membres de l'ASETA, et moyennant une modeste contribution aux frais occasionnés, à des analyses énergétiques de leurs exploitations qui fourniraient des indications concrètes de mesures d'économies d'énergie et l'emploi éventuel d'énergies alternatives.

En dehors de leur collaboration directe à la CT 5, quelques membres ont aussi participé très activement à l'exécution de deux importantes réunions dédiées au biogaz et organisées par le projet NEFF Biogaz à l'EPFZ et la FAT en commun avec l'Association suisse des maîtres-ferblantiers et installateurs. Les réunions au cours desquelles les spécialistes suisses compétents ont présenté des exposés ont eu lieu en avril à Weinfelden pour les intéressés de langue allemande et en octobre à Moudon pour les Romands. On peut encore se procurer la documentation correspondante auprès du Secrétariat de L'ASETA.

Nous avons l'intention de publier l'année prochaine dans chaque numéro de «Technique Agricole» une contribution relative au thème «énergie» soit sous forme d'exposés sur nos propres travaux ou fournis par des tiers ou de descriptions d'expériences faites dans la pratique. Nous espérons susciter ainsi l'intérêt de nos lecteurs et peut-être même provoquer des controverses fructueuses. Nous apprécierions toute suggestion et critique constructive, car ce n'est qu'au moyen d'une coopération générale que nous pourrons fournir une contribution utile à la politique énergétique suisse.

Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter à tous des Fêtes de fin d'année réussies et une bonne Nouvelle Année.

Trad. H.O.

Le président de la CT 5

A. Wellinger